L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 24 MARS 1877.

30me Année.

DUFOUR & LEBERT,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN 24 MARS

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par D. R. Murphy & fils, à leur salle de vente, 126 et 128, rue des Magasins—Mantle.

Mantle.—Voir l'annonce d'usage de D. R. Murphy & fils.

SPECTACLES.

Samedi, 24 Mars 1877.

ACADÉMIE.—A midi et le soir, Diamonds in the Rough.

ALCAZAR.—Chansonnettes opérettes, etc.

La Louisiane à l'Exposition de Paris en 1878.

Malgré les préoccupations absorbantes que nous causent le différend gouvernemental en Louisiane et les travaux de notre Législature, nous ne devons pas négliger d'appeler l'attention du gouvernement et de la population de notre Etat sur la nécessité de prendre des mesures pour que les produits de la Louisiane soient représentés à la grande Exposition universelle qui sera tenue à Paris en 1878.

Indépendamment des liens sympathiques qui rattachent l'ancienne population créole-louisianaise à la France, de l'intérêt que doivent naturellement porter à la grande solennité qui se prépare dans leur pays les quinze à vingt mille résidents français de la Louisiane, plusieurs raisons militent en faveur de la participation de cet Etat à l'Exposition annoncée.

Le port de la Nouvelle-Orléans est celui qui exporte le plus de produits américains en France. Ses relations commerciales avec Paris, le Havre, Bordeaux, Marseille sont déjà étendues, et au point de vue même de ces relations, il serait d'une bonne politique que la Louisiane figurât à l'Exposition de Paris. Mais nous croyons qu'une exhibition intelligemment faite des produits de notre Etat ouvrirait à notre commerce d'exportation des débouchés plus considérables pour plusieurs de nos produits et nouveaux pour d'autres.

Nos cotons sont déjà connus par l'importante exportation qui se fait chaque année ; cependant, une exposition des cotons produits exclusivement en Louisiane et bien classés suivant les usages de notre place, ne serait ni sans intérêt, ni sans avantage, surtout si elle était accompagnée d'un tableau comparatif des cours de ces cotons.

Notre sucre et notre mélasse n'ont pas jusqu'à présent trouvé de débouchés en Europe; il y aurait néanmoins une certaine utilité à les exposer en regard des produits similaires des colonies françaises ou d'autres lieux de production et des sucres et mélasses de betteraves. Une comparaison des produits, des procédés de fabrication et des prix de revient peut avoir de grands avantages pour l'instruction de nos planteurs sucriers et être le point de départ d'améliorations sensibles dans la production des cannes et dans la fabrication du sucre.

Les développements pris par la culture du riz en Louisiane depuis quelques années et la difficulté d'écouler ce produit sur notre place rendent nécessaire de chercher ailleurs des débouchés. On connaît en Europe les riz des Carolines, mais nous doutons que ceux de la Louisiane y soient aussi bien connus.

Le tabac de Périque a déjà figuré avec honneur dans diverses Expositions; nos producteurs ne pourraient que gagner à faire de nouveau apprécier par des experts et des connaisseurs un produit qui ne craint la comparaison avec aucun autre tabac du monde.

Depuis quelques années, le commerce d'exportation des bois de la Louisiane a pris une assez grande extension ; il est loin d'avoir atteint les développements qu'il comporte, car il est restreint à quelques essences. Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que les bois de la Louisiane, constituant une source considérable de richesse et qu'il suffira de les faire bien connaître pour créer immédiatement une demande régulière et qui ira en croissant.

Un savant qui n'a fait que passer par notre Etat a déjà signalé dans nos terres incultes la présence d'une plante qui y croît en abondance et qui est employée ailleurs à la fabrication du papier. Combien d'autres plantes croissant sur notre sol dont on pourrait également tirer parti, si leurs propriétés étaient connues et utilisées.

Nous ne parlerons pas de quantité de petits produits agricoles et industriels qu'il pourrait être intéressant et utile de faire connaître dans une Exposition universelle.

Il nous reste à faire ressortir l'importance qu'aurait la participation de la Louisiane à l'Exposition comme moyen d'encourager l'immigration dans notre Etat.

N'est-il pas clair que cette Exposition fournirait un moyen simple et relativement peu coûteux de faire connaître tous les avantages que peuvent offrir aux émigrants la fertilité de notre sol, la variété de ses produits, la douceur de notre climat, etc.

Nos troubles politiques ont attiré sur notre Etat l'attention du monde entier. Ils seront bientôt terminés d'une façon satisfaisante, nous en avons la conviction, et nous devons mettre à profit l'intérêt sympathique qui s'est attaché à notre situation pour appeler l'attention des capitalistes et des émigrants sur les ressources naturelles qui n'ont pas même été enlevées et qui n'attendent pour être développées que des capitaux et des bras.

La république des Etats-Unis a été invitée par le gouvernement français à prendre part à l'exposition de 1878. Malheureusement, le Congrès absorbé par les difficultés de l'élection présidentielle, n'a pas voté d'allocation dans ce but. Mais l'on croit, cependant, que le Président, d'accord avec le cabinet, nommera une commission qui sera chargée de prendre des dispositions préliminaires, sauf à faire voter à la prochaine session les crédits nécessaires pour les dépenses. Un des Etats de l'Union, le Connecticut, a déjà voté $10,000 et nommé une commission spéciale ; d'autres Etats suivront certainement cet exemple.

Si pauvre que soit la Louisiane, il nous semble qu'elle ne peut se dispenser de faire un sacrifice, si léger qu'il soit, dans le but de se faire représenter à l'Exposition de Paris. Nous demandons donc à la Législature d'autoriser le gouverneur à nommer une commission et de voter une allocation, si minime qu'elle soit, pour les dépenses, sauf à ce que la somme nécessaire soit complétée par des souscriptions collectives et individuelles, sur l'initiative de nos chambres de commerce ou des particuliers.

De toute façon, nous sommes d'avis qu'il faut faire en sorte que la Louisiane soit représentée à l'Exposition universelle de 1878 en France.

ACADÉMIE DE MUSIQUE—L'attrait d'une pièce nouvelle doit on dit beaucoup de bien—Diamonds in the Rough—jouera à la circonstance qu'elle se donnait au bénéfice de M. Nobles, avait attiré hier soir une foule compacte à l'Académie de Musique. Nous avons trouvé la pièce intéressante et nous devons dire qu'elle a été bien interprétée. M. Nobles s'est montré excellent comédien dans son double rôle de Jack Ryder et de Jim Blake.

"Diamonds in the Rough" sera donné aujourd'hui, samedi, en matinée, et fera de nouveau les frais de la représentation du soir. L'engagement de M. Nobles expire aujourd'hui.

C'est un travail bien fructueux
Que celui
De conquérir une fortune.
Amenez-vous-là
En pinquet
Un Dollar
Dans la prochaine loterie
De la Loterie de la Louisiane.
3 avril,
Gros lot, $20,000.

Packard répudié par le commerce de la Nouvelle-Orléans.

Protestation de la Bourse au Coton contre toute tentative pour imposer Packard à la Louisiane.

Hier à trois heures, les membres de la Bourse au Coton se sont réunis au nombre d'environ trois cents et ont adopté les résolutions suivantes pour protester contre les manœuvres télégraphiées au Nord sur les sentiments du commerce de la Nouvelle-Orléans. Ces résolutions ont été télégraphiées au président Hayes et aux principaux journaux des Etats-Unis.

Attendu qu'un certain S. B. Packard a, dit-on, informé les autorités à Washington que les principaux négociants et hommes d'affaires de cette ville sont disposés à reconnaître le dit Packard comme le gouverneur légal de cet Etat et,

Attendu qu'une pareille assertion est sans doute de nature à compromettre directement les plus hautes et les plus chères prérogatives ;

Les membres de la Bourse au coton de la Nouvelle-Orléans, association représentant un intérêt commercial de plus de cent millions de dollars par an, désirent uniquement dans un but d'affaires, ne prennent aucune part à la politique et comptent parmi leurs membres des adhérents des deux partis politiques, se considèrent obligés dans l'intérêt de la paix, du bon ordre et du gouvernement légitime, de protester solennellement contre toute crainte accordée à de pareilles assertions ; il est en conséquence :

Résolu, que Francis T. Nicholls est reconnu et obéi comme le gouverneur légitime de cet Etat, par les neuf dixièmes des classes honnêtes, intelligentes et qui paient les taxes dans l'Etat et par une grande majorité numérique des citoyens sans distinction de race ou de couleur ;

Résolu, que cette reconnaissance du gouvernement de Son Excellence Francis T. Nicholls comme le seul gouvernement légal de l'Etat, est surabondamment prouvée par l'obéissance empressée accordée par toutes les classes à l'autorité des cours, des shérifs et d'autres fonctionnaires agissant en vertu du commissionnement émanant par lui et par le paiement volontaire des taxes avant l'époque fixée par la loi.

Résolu que en notre nom et au nom de la grande masse des citoyens paisibles et amis de la légalité de cet Etat, nous protestons solennellement contre le droit de tout pouvoir et de toute de l'Etat d'établir ou de reconnaître aucun gouvernement d'Etat autre que celui de Francis T. Nicholls, celui qui a été dûment élu, inauguré, reconnu et obéi par le peuple de l'Etat.

Résolu, que dans l'intérêt de la paix et de bon ordre et des institutions républicaines, nous protestons solennellement contre toute tentative d'imposer le dit S. B. Packard à ce peuple comme gouverneur de l'Etat, convaincus que cette tentative conduirait à des discordes civiles et à une résistance qui prendrait promptement des proportions assez formidables pour mettre en danger la paix et la prospérité de tout le pays.

Un cri unanime de réprobation.

Il y avait hier dans toute la ville, un cri unanime d'indignation et de protestation contre l'impudente et mensongère assertion télégraphiée au Nord et qui représentait le commerce de la Nile-Orléans comme disposé à accepter S. B. Packard pour gouverneur.

Les énergiques protestations que nous publions plus loin ont fait justice de cette calomnie et ont dû dissiper tous les doutes du Président.

Il n'entre dans l'idée de personne en Louisiane, que la population puisse se soumettre à un gouvernement qui ne pourrait être établi que dans le sang et sur des ruines.

La Louisiane a confiant Warmoth ; elle a supporté Kellogg, elle a subi Anti ; elle a dû jouer bien malgré elle, arbitraire et ruineux. Elle n'accepterait pas Packard, elle ne courbera pas la tête quatre années de plus sous le tyrannie et l'infamie.

Il faut que cela soit ou et entendu une bonne fois, et que le conduite du gouvernement fédéral soit régler sur cette certitude.

M. Packard tient à rester jusqu'au bout une population qui ne veut pas de lui. Au lieu de se retirer définitivement quand il le pourrait, il a persisté à vouloir s'imposer dans l'espoir que tôt ou tard, l'armée fédérale serait mise à sa disposition. Cet espoir sera déçu et M. Packard devra céder la place aux Etats-Unis du peuple dont il prétendait s'ériger le maître.

LA POSITION DE LA CAROLINE DU SUD.

Voici le texte de la communication faite au président par le juge T. J. Mackey, de la Caroline du Sud, et récemment décoré du nom du gouverneur Wade Hampton l'idée d'une nouvelle élection, et même toute idée de conciliation.

Cette communication a produit une vive sensation à Washington :

Washington, 16 mars 1877.—*A son Excellence R. B. Hayes, président des Etats-Unis.* — Monsieur, *La National Republican* de cette date annonce publiquement que si les troupes fédérales de la Maison d'Etat de Caroline, le gouverneur Hampton, les fonctionnaires officiels pour demandaient D. H. Chamberlain, par voie de procédure civile ou gouvernement, le droit devoir intervenir Votre Excellence que le gouverneur Hampton ne consentirait pas à cette manière de décider que qu'il soit en accord faveur dans l'obligation de respecter, et ne s'est qu'il considère comme son devoir de maintenir la paix publique et d'assurer son autorité uniquement par les voies légales. Il me demandé par à Votre Excellence de décider quel est le gouverneur de la Caroline du Sud, moi, le gouvernement de l'Etat, il demande que les troupes fédérales soient retirées de la Maison d'Etat, afin que le conflit dans des tribunaux puisse être définitivement terminé sans qu'il soit besoin à la possession illégale des archives du département exécutif, présentement soustraites à son autorité et violation de la constitution et des lois de l'Etat.

Assistée par l'autorité civile comme d'être subjuguée au gouvernement militaire, le gouverneur Hampton recourra à la voie légale pour terminer cette usurpation, maintenue jusqu'à présent par la force armée des Etats-Unis. Relativement à l'expédient proposé d'une nouvelle élection dans la Caroline du Sud, le gouverneur Hampton m'autorise à dire que, tenant pour vitale mon fonctions de gouverneur en vertu de son élection par le peuple, et en vertu aussi des décisions les plus hautes tribunal judiciaire de l'Etat, il considérerait comme un manquement à son devoir officiel et un acte d'indignité personnelle de demander un nouvel élection ou de consentir à un tel projet.

Je me permets de la position d'ajouter qu'en ce peut sembler qu'une pétition concernée par une assemblée législative abolie, et qui, en outre, de ce caractère de force, paraîtra tout au moins qui constituerait un précédent, et, l'Etat de Caroline, nommée les citoyens de la Caroline du Sud aux mêmes certaine qui ne compromettraient l'indépendance d'un pouvoir uniquement capable, à mettre les choses en mieux, de produire un gouvernement hybride pour une combinaison des autorités militaires des Etats-Unis avec les autorités civiles de l'Etat, combinaison absolument contraire au système américain de soi gouvernement.

J'ai l'honneur, monsieur, d'être votre très-humble et obéissant serviteur.

Signé : T. J. MACKEY.

P. S.—J'ai l'honneur d'appeler l'attention de Votre Excellence sur le télégramme ci-joint du général Hampton au général M. C. Butler, pour donner que la cotée et-demie ci-dessus, et dans lequel le gouvernement Hampton donne qu'il n'a aucun d'autre ressource qu'il n'a recours à l'autorité civil pour maintenir la paix publique. *Signé* : T. J. MACKEY.

Columbia, 17 mars 1877.—*Au général M. C. Butler, Washington.*—Ne cédez rien ; ne vacillez et les troupes sont partées. Je n'accepterai jamais de nouvelle élection. *Signé* : W. Hampton.

Je n'accepte d'autre ressource que celle mentionnée dans la lettre ci-dessus, et je ne consentirai jamais à une nouvelle élection quelque que soit la manière dont elle pourrait être proposée. *Signé* : T. J. MACKEY.

Mandat télégraphié des hommes d'affaires de la Nile-Orléans.

M. Packard ayant envoyé à M. Hayes un télégramme déclarant que les hommes d'affaires de la Nouvelle-Orléans étaient en faveur de son gouvernement et désiraient qu'il fût reconnu et se consolidât, ces derniers se sont empressés de se rassembler hier et de transmettre immédiatement au Président le télégraphe suivant dont ils ont signé :

Nile-Orléans, 23 mars 1877.

A Son Excellence Rutherford B. Hayes, Président des Etats-Unis.

Monsieur,

Les soussignés, négociants et autres, de la Nouvelle-ville, apprennent que les publicistes, le Général le Nord à l'assertion que nous avons en aucune fa- ces contient ce que nous nous proposons de soutenir le gouvernement de l'Etat dirigé par S. B. Packard.

Nous déclarons en outre solennellement que nous avons la fermé et inébranlable réputation de soutenir, par tous les moyens en notre pouvoir, le gouvernement légal de cet Etat, FRANCIS T. NICHOLLS.

Agrées, monsieur, etc.

A Carriere & Son
A W Bennett
John G Gaines
A Baldwin & Co
J Burtnett
Hopkins & Valas
Kent & Barnett
Leon Jonas
Lewis & Brown
A B Farrar
A Weil
O Cuvaro & Son
Meyer Weil
Hernandez Lopez & Alpuente
Pull Brothers
Lemuel Adams
Jonathan Adams
T H Cowvy
Isaac Levy
Richards & Co
Mallon & Holloway
John Morgan & Son
Jean Gelabert
M Johnson
H Hanson
E H Marks
Edward Demond
Joseph Mitchell
P O Keenlock
Chas J Carriere
Geo W Byrne
E J Parham
Joseph Prudhomme
Adolphe Lapeyrille
A Weil
J Larousse Tarisse
John H Cornbeck
H W Steel
S A Leonard
J Hayman
A W Young
John Leonard
J Baker & Co
W H Salmon & Co
J B Cazaux & Co
G Cruz & Widemann
H S Kent & Sons
Hugel & Co
Schwabacher, Frankel & Co
Arnold & Marquet
John S Kent
Gram, Milude & Chism
Chas Pinsonat
Frost & Mobley
Barrow & Guerre
Hernandez Cuvaro Jr & Co
W H Matthews & Bro
Zahnleiter & Baker
Byrnes & Brother
R M McDermott
Bernard & Rost
O D Baldwin & Son
Miller, Delhomme & Co
B H Finkbeiter
Augusta Kerchhart
Henry Herbst
C H Repsis
H Pohlmann & Son
H B Cogvere
Aug Couturie
John Connolly
K K Converse
J O Jones & Co
Rudolph Kohl
Marrs McGraw
Ed Kilgore Thomas
Udolpho Wolfe
U S Marinoni
Gobel & Vogen
Hernandez Lamberto
G Gaudin
J J Tissot & Son
Thos Simms
W H Beneham
Chas M Schmidt
Flash, Lee & Co
A F Gonzales & Bro
Schmidt & Zeigler
M & D O Reid
Miller & Meyer
Davies & Fitcher
H T Lawler
John H Calder
C Geisinger
Frederick Goode
Jesse O'Brien
Ferchemier Bros
Eugene Dolliole
Valita & Martinez
Isaac S Kennedy
B J West
James G Clark
J E Smith Jr Co
O Vincent
A A Arnold
James A Vignaud
H Michelsohl
H Marmet
S J Doyle
G Cowley
A Fagan
B H Lee
Louis Cornillon
R Arnoldie
M R Miller
J A Delery
J Jeansonne
E Bouchet
C F Faurie
S Tous
S D Dean
J S Dalks
H Schoelhase
Bertus de Dupuy
Bodd Bros & Co
Edward D'aquin
O H Wagner
F A Lemle
Delgado & Co
S Cuvo & Co
F Perez & Co
L Grant
Werow & Wadsworth
Alfred Moulton
F M Wagner
Ferdinand d Garcia
W Peacock
Lamarque

Et plusieurs milliers d'autres.

LES ETATS-UNIS ET L'EXPOSITION FRANÇAISE—Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

On nous écrit de Washington que M. Outrey, ministre de France, a eu, vendredi, un entretien avec M. Hamilton Fish, de Bonnet, relativement à la participation des Etats-Unis à l'Exposition de 1878. Notre ministre n'est mêlé tout à la discussion des futures expositions américaines. M. Appleton lui a fait part du projet, dont il a déjà été question, de nommer une commission provisoire qui représenterait les Etats-Unis à Paris jusqu'à ce que le Congrès ait autorisé la formation d'une commission définitive et voté les crédits nécessaires. M. Outrey ne doute pas que le Congrès ne ratifie ce projet, et que le Président ne nomme une commission provisoire qui se trouvera le gouvernement français tout disposé à réserver jusqu'au dernier moment cette exposition des Etats-Unis le place qui leur est assignée dans le palais du Champ de Mars et ses dépendances.

M. Outrey a ajouté qu'il désire personnellement que la République des Etats-Unis soit largement représentée à Paris. Ses sentiments à cet égard sont partagés par toute les Français.

M. Appleton est parti vendredi soir de Washington pour Philadelphie, où il va se concerter avec des personnes qui ont prise une part importante à l'Exposition du Centenaire.

Nous croyons savoir que la formation de la commission provisoire ne se fera pas attendre. Il paraît que le doute que le Congrès ne pourvoie ensuite à la représentation officielle des Etats-Unis à Paris. MM. Evarts, Appleton, Forney, etc., qui s'intéressent à l'affaire, sont partis du moins américain chargé de l'érection de la statue de "la Liberté éclairant le monde" dans le port de New York. Leur intervention ne pourra que faciliter les négociations avec les autorités françaises à l'égard des délais qu'il faudra solliciter.

Nous remarquons avec plaisir que nos confrères de Philadelphie recommandent de tout leur pouvoir les démarches relatives à l'Exposition de 1878. Nous lisons dans la *Presse* :

"Bien que le Congrès n'ait pas pris, dans la dernière session, les dispositions nécessaires pour assurer la représentation de l'industrie américaine à l'Exposition française de 1878, nous pensons toutefois que le Congrès, que l'on sait très-disposé à prendre un tel déclaration, ratifiera ce qu'on en fait de compte, sans aucun illégalité ni précédent dans la politique française. L'expérience acquise à l'occasion du Centenaire devrait permettre à mécanicens de préparer une section beaucoup plus attrayante, plus complète et plus intéressante cette fois. Il est possible qu'il a organisation préliminaire par legal européen, de manière à conférer à à adresser la prochaine page en 1878."

L'Evening Bulletin dit de son côté :

"Nous croyons à quelques people comprend toute l'importance qu'aura pour nous une large participation à l'Exposition de Paris. Il nous grave fait une invention profonde par nos progrès industriels, les moyens demeurent rares à Philadelphie, nous avons naturellement moins d'ouvertures de bien plus grande réalisée comme de la présence à Paris d'une nation européenne, qui nous vue par 40 millions d'hommes.

La chanson de la vie
Est passée
De chanson heureuse
Sachez en pensées.
Une de ces chansons
Est un bon billet
Dans la prochaine tirage entier
Du la Loterie de la Louisiane.
Le Gros lot est de $20,000.

LEXINGTON, KY—22 Mars 1877.
Thomas Jefferson Hill, Louisiane.
Remboursé. Continuez.
6 des numéros
2 des numéros
1 des numéros

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Remboursement.

Le commissaire des E. U. South-worth ayant déposé à la Cour de Circuit des E. U., une réclamation de $24,000.00 pour un mandat de remboursement, M. Wheeler des mandataires à commissaire, M. Wheeler des électoraux de 1876, l'avocat de dépositaire E. U., a déposé une réponse où il est allégué entre autres choses qu'il a été informé que les services du dit Southworth comme commissaire des E. Unis, ont été offerts à cette ville, et qu'il a été accepté ; mais non dans l'intérêt du Trésor et de la justice ; que le but du demandeur était tout politique et en vue du bénéfice populaire qui pourrait en résulter pour lui.

Vente judiciaire.

Vente judiciaire, publique, ce matin, de la maison de Mme Dechelle, située à l'Avenue Carrollton et de la rue St. Louis, et ayant fait déjà du grand remède avant que la famille en fut éveillée. Un compagnonnée les pensionnaires de la maison n'eut en vue le moindre de vente, mais, mais double et en raison des réclamations ventes avec tout ce qu'elles contenaient. La propriété qui appartenait à Mme Pudenat fut vendue à Mme Dechelle. Ce dernier a dit que plusieurs fois déjà on avait engagé de mettre le feu à la maison, et qu'elle en avait fait une dénonciation à la police, sans résultat. La police n'a pas trouvé les coupables.

Accidentellement blessé.

A la Cour de Circuit des Etats-Unis devant le juge Billings, les différentes affaires de Mme Gaines contre un nombre de différents défendeurs ont été entendues hier. Le major Mew, qui nous dans l'intérêt de Mme Gaines, a eu en avant le commissaire, qu'il a commencé le contre-interrogatoire de M. W. R. Hall pour le demandeur. Hier M. R. Hall a terminé son argumento dans la partie d'appel, qu'il a commencé les plaidoiries par les mêmes de l'affaire de l'ancien gouverneur Mme Gaines, remontant au testament de Daniel Clark de 1813, par lequel Mme Gaines fut instituée en légataire universelle.

Cour Criminelle Supérieure.

Encore une fois, le procès de Wm Kendall et de John Jones, poursuivis pour meurtre, a été renvoyé, sans cette fois indéfiniment, afin de permettre à l'un des prévenus, Lyon, malade, de se rétablir parfaitement. La caution de chacun des accusés fixée à $10,000 a été réduite à $5,000.

L'instruction de l'affaire de Coyle et de Wilkinson, accusés de homicide de Zeigler le 4 juillet l'an dernier, a été ouverte hier et prendra de deux à trois jours. Les témoins à charge ont déclaré ne rien savoir.

Le jury se compose des messieurs dont les noms suivent : François Valentine, Elias Vredenburg, Henri Jewell, Thos Connell, Chas Baker, Geo. L. Conley, Geo. Darling, F. Cook, J. H. Lagomell, Jas. Shaw, Geo. O'Brien et L. Lagomell.

Mort des suites de ses blessures.

William Doyle, le conducteur de la pompe Protector No 3, qui a été précipité de son siège en se rendant à un incendie mardi soir, au coin des rues Tchoupitoulas et Soulat, a succombé hier soir à 8 heures, aux suites des blessures qu'il a reçues dans ce chêle. Le défunt laisse pour déplorer sa perte une femme et deux enfants en bas-âge.

Voleurs.

Jeudi matin sur les 3 heures, Mme Gavin, du magasin de modes de la rue Dryade No 66, allait ouvrir, lorsque pour en trouver, deux hommes dans, dans cette couverte deux hommes dans, dans cette couverte. Elle donna immédiatement l'alarme, mais les voleurs furent plus prompts que les sergents de police et se avaient dépassé dans la rue Dryade des officiers. Il est certain, du reste, que les voleurs avaient l'avance et que la fuite leur était facile.

Mme Gavin a pu voir distinctement leurs figures, mais comme elle avait reconnu deux nègres rôdant près de chez elle dans le semaine qui précédait, elle a cru devoir avancé réussi à l'intendance dans le dit magasin et à s'y cacher pour voir quelle serait que toutes les lumières seraient éteintes.

Les tonneaux s'en mêlent.

Jeudi soir, un tonneau Fabi Alcohol, a été adressé au nom de Mme Fabi, qui, quelque temps, un tonneau, qui, quelque temps avant que la famille en fut éveillée. Un compagnonnée les pensionnaires de la maison n'eut en vue le moindre de vente, mais, mais double et en raison des réclamations ventes avec tout ce qu'elles contenaient. La propriété qui appartenait à Mme Pudenat fut vendue à Mme Dechelle. Ce dernier a dit que plusieurs fois déjà on avait engagé de mettre le feu à la maison, et qu'elle en avait fait une dénonciation à la police, sans résultat. La police n'a pas trouvé les coupables.

Accidentellement blessé.

A la Cour de Circuit des Etats-Unis devant le juge Billings, les différentes affaires de Mme Gaines contre un nombre de différents défendeurs ont été entendues hier. Le major Mew, qui nous dans l'intérêt de Mme Gaines, a eu en avant le commissaire, qu'il a commencé le contre-interrogatoire de M. W. R. Hall pour le demandeur. Hier M. R. Hall a terminé son argumento dans la partie d'appel, qu'il a commencé les plaidoiries par les mêmes de l'affaire de l'ancien gouverneur Mme Gaines, remontant au testament de Daniel Clark de 1813, par lequel Mme Gaines fut instituée en légataire universelle.

Cour Criminelle Supérieure.

Encore une fois, le procès de Wm Kendall et de John Jones, poursuivis pour meurtre, a été renvoyé, sans cette fois indéfiniment, afin de permettre à l'un des prévenus, Lyon, malade, de se rétablir parfaitement. La caution de chacun des accusés fixée à $10,000 a été réduite à $5,000.

L'instruction de l'affaire de Coyle et de Wilkinson, accusés de homicide de Zeigler le 4 juillet l'an dernier, a été ouverte hier et prendra de deux à trois jours. Les témoins à charge ont déclaré ne rien savoir.

Le jury se compose des messieurs dont les noms suivent : François Valentine, Elias Vredenburg, Henri Jewell, Thos Connell, Chas Baker, Geo. L. Conley, Geo. Darling, F. Cook, J. H. Lagomell, Jas. Shaw, Geo. O'Brien et L. Lagomell.

Mort des suites de ses blessures.

William Doyle, le conducteur de la pompe Protector No 3, qui a été précipité de son siège en se rendant à un incendie mardi soir, au coin des rues Tchoupitoulas et Soulat, a succombé hier soir à 8 heures, aux suites des blessures qu'il a reçues dans ce chêle. Le défunt laisse pour déplorer sa perte une femme et deux enfants en bas-âge.

Voleurs.

Jeudi matin sur les 3 heures, Mme Gavin, du magasin de modes de la rue Dryade No 66, allait ouvrir, lorsque pour en trouver, deux hommes dans, dans cette couverte. Elle donna immédiatement l'alarme, mais les voleurs furent plus prompts que les sergents de police et se avaient dépassé dans la rue Dryade des officiers. Il est certain, du reste, que les voleurs avaient l'avance et que la fuite leur était facile.

Mme Gavin a pu voir distinctement leurs figures, mais comme elle avait reconnu deux nègres rôdant près de chez elle dans le semaine qui précédait, elle a cru devoir avancé réussi à l'intendance dans le dit magasin et à s'y cacher pour voir quelle serait que toutes les lumières seraient éteintes.

Les tonneaux s'en mêlent.

Jeudi soir, un tonneau Fabi Alcohol, a été adressé au nom de Mme Fabi, qui, quelque temps, un tonneau, qui, quelque temps avant que la famille en fut éveillée. Un compagnonnée les pensionnaires de la maison n'eut en vue le moindre de vente, mais, mais double et en raison des réclamations ventes avec tout ce qu'elles contenaient. La propriété qui appartenait à Mme Pudenat fut vendue à Mme Dechelle. Ce dernier a dit que plusieurs fois déjà on avait engagé de mettre le feu à la maison, et qu'elle en avait fait une dénonciation à la police, sans résultat. La police n'a pas trouvé les coupables.

Renvoyé devant le Grand Criminelle.

H. N. Fribea, commissaire des Etats-Unis, qui est accusé par C. Mahan d'abus de confiance et de détournement, a été envoyé hier devant le Grand Criminelle Criminelle sous une caution de $1000, par le juge Heinsoper, de la première Cour municipale.

Procès à la Cour Criminelle Supérieure.

C. Gaston et d'autres ont intenté une action devant le Sixième Cour de District contre la Compagnie du gaz, d'exécution et de fortification du Mississippi, et demandent l'intervention dans leurs plaintes de plusieurs.

Pas bagatelle d'indemnité.

Jeudi soir, des voleurs ayant trouvé fait fausse ouverture, en, qui, qui, qui, qui, chez M. J. J. Burnett, rue Bi-Chartres, entre les rues Robert et Dauphine, qui avait oublié de la fermer, et en ont profité ainsi pour voler, tuer, que de $1,000 de bijoux.

Les Corporations municipales.

—et E. T. Mandlin : Ne vous en mêlez pas sur ces demandes ; et voyez vous-même, ce qui est de vous insister au lit, et que les lois portées et toutes ont été bien faites.

Une Warmoth.

On dit que M. Warmoth à l'intention de rendre des services à la commission qui doit voir ici de la part de M. Hayes, chargé d'une enquête sur les candidats en faveur des E. U. L'ex-gouverneur Warmoth est seule. M. Warmoth n'aurait pas vu en rien à l'élection de M. Hayes. Or, dernier ne lui a pas encore fait de cadeau, et le Président sait bien. Wells, Wheeler, Kellogg et quelques-uns de leurs instruments subalternes.

Tirs d'Horsecille.

La société italienne du Tiro di Bersaglio célébrera demain, 25 mars, la fête de St Joseph, qui est celle de patron Joseph Garibaldi. La société invite les membres et les amis de la société à se rendre au principaux quartiers de la ville.

Remplacement par le Gouverneur Nicholls, de Parks et avec l'assentiment de Kellogg.

Samuel Flower, candidat malheureux de l'Etat.

C. Lewis, capitaine du port de la Nouvelle-Orléans.

F. H. Wyman, l'ex-collecteur de la Nouvelle-Orléans.

Henry Armand, importateur des vins de Bordeaux pour le parrain. Edward Y. Roy, importateur des vins de Bordeaux pour le parrain de l'Orléans.

Amour et Solomon, avec plaisir que nos confrères de Philadelphie recommandé de tout leur pouvoir les démarches relatives à l'Exposition de 1878. Nous lisons dans la *Presse* :

"Bien que le Congrès n'ait pas pris, dans la dernière session, les dispositions nécessaires pour assurer la représentation de l'industrie américaine à l'Exposition française de 1878, nous pensons toutefois que le Congrès, que l'on sait très-disposé à prendre un tel déclaration, ratifiera ce qu'on en fait de compte, sans aucun illégalité ni précédent dans la politique française. L'expérience acquise à l'occasion du Centenaire devrait permettre à mécaniciens de préparer une section beaucoup plus attrayante, plus complète et plus intéressante cette fois. Il est possible qu'il a organisation préliminaire par legal européen, de manière à conférer à à adresser la prochaine page en 1878."

L'Evening Bulletin dit de son côté :

"Nous croyons à quelques people comprend toute l'importance qu'aura pour nous une large participation à l'Exposition de Paris. Il nous grave fait une invention profonde par nos progrès industriels, les moyens demeurent rares à Philadelphie, nous avons naturellement moins d'ouvertures de bien plus grande réalisée comme de la présence à Paris d'une nation européenne, qui nous vue par 40 millions d'hommes.

La chanson de la vie
Est passée
De chanson heureuse
Sachez en pensées.
Une de ces chansons
Est un bon billet
Dans la prochaine tirage entier
Du la Loterie de la Louisiane.
Le Gros lot est de $20,000.

LEXINGTON, KY—22 Mars 1877.
Thomas Jefferson Hill, Louisiane.
Remboursé. Continuez.
6 des numéros
2 des numéros
1 des numéros

COMPAGNIE DE GUANO DU PACIFIQUE.
FABRIQUE DU CÉLÈBRE GUANO SOLUBLE DU PACIFIQUE.
ANALYSE :
PHOSPHATE DE CHAUX (OS)
Humidité ..... 11.00 pour cent
Matière organique 2.00
Sulfate de chaux 14.00
Sulfate de magnésie 0.61
Sulfate de potasse 0.31
Total utilisable en dessiccation 28.31
Phosphate 15
Ammoniaque 2
Equivalent en sulfate de Potasse 15
Les expériences faites par les chimistes ci-dessus ont démontré que cet engrais est EXTRÊMEMENT PRÉCIEUX POUR LA PRODUCTION DU SUCRE.
Pour des renseignements complets, s'adresser à
LEHMAN ABRAHAM & CO.,
Nouvelle-Orléans.
AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA LOUISIANE.

ECONOMISEZ $20.
PAIEMENTS FACILES
Par Quatre Mensuelles.
LA Célèbre Machine A COUDRE DE WILSON A REÇU LA MEDAILLE Du Grand Prix ET LE DIPLOME A l'Exposition du Centenaire 1876
COMME LA MEILLEURE MACHINE à COUDRE POUR FAMILLES.
La Machine à Coudre de Wilson, si justement renommée,
Chaque mouvement du pied fait faire à la machine six points.
Trois Machines Wilson feront autant de travail en un jour que QUATRE AUTRES MACHINES.
Elle n'est jamais hors d'état et les ajustements sont parfaits.
DEMANDEZ LES CATALOGUES ILLUSTRÉS.
WILSON SEWING MACHINE CO.,
No 120, rue du Canal, Nile-Orléans.
LOUISIANE.

GRAND VIN DU CHATEAU PAPE CLÉMENT.
SEUL AGENT AUX ETATS-UNIS,
26 rue Bienville Ver MAIGNAN. Nile-Orléans.

FINE WINES, COGNAC. OLIVE OIL
SEGNOURET FRÈRES F.S BORDEAUX
BERGERE & DE SIMET, Sole Agents, 42 Decatur St.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.

J. MANDIN & CIE.,
NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
97 rue Decatur - - Nouvelle-Orléans.
GRAND VIN DE CHAMPAGNE
EUGÈNE CLICQUOT

LIQUEUR, L'Ermite de Bordeaux.

Proclamation du Gouverneur.

BONNE OCCASION.
Epicerie et Café à vendre.

Epicerie à vendre.

EN VENTE A LA MERAIRIE
HEBERT & CIE.,
Les Filles de Marie-Crème.
Prix : $2 50.

LES PIANOS PLEYEL
PLEYEL, WOLFF & CO.,
A PARIS.

Tirages de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

Avis.

Notre Bureau de Collecteur de Taxes du Sixième District.

Maire de la Nile-Orléans.

Le Bureau de Prêts

Avis aux Planteurs et aux Fermiers
MACHINES—FORMULE VILLE
Farine de Graines de Coton,
Docteur H. SAUVE,
Hot Springs
Arkansas,
LE Dr. F. FORMENTO
CHAS. E. KELLS
M. VIRT,
GRAINES EN TEINTURE
SULPHIUM CYRENAICUM
Spécialités Françaises.
H. J. RIVET,
LEA & PERRINS
WORCESTERSHIRE SAUCE
JOHN DUNCAN'S SONS,
PAUL SAUVE,
GUERLAIN
PARFUMEUR.
Cordonniers pour dames.
Demande.
Demande d'emploi.
Sous Presse,
L'ECOLE DU PEUPLE,
PAR LE Dr. G. DEMBY.
A vendre.